

OFFRE DE STAGE

« **Sensibiliser le public à la biodiversité grâce à l'art, à la culture et au sport : réflexion, construction d'actions et d'outils de sensibilisation et mise en œuvre.** »

Contexte du stage

Le **pôle animation, sensibilisation et communication** de l'Agence Régionale de la Biodiversité des Îles de Guadeloupe » poursuit plusieurs objectifs d'accompagnement et de sensibilisation de différents publics. Ce stage s'inscrit dans une volonté d'adapter la sensibilisation à la richesse de la biodiversité guadeloupéennes aux spécificités des différents publics cibles : scolaires de tous âges, publics sensibles, non sensibles voir réfractaires...

Missions du stagiaire

Le/la stagiaire assurera donc les missions suivantes :

- Analyser le rapport des différents publics cibles avec les concepts de biodiversité, d'espèces exotiques envahissantes, de patrimoine naturel...
- Etablir des liens entre la biodiversité et l'art, la culture, le sport et le patrimoine guadeloupéen.
- Réaliser un état des lieux global (non-exhaustif) des actions et pratiques de sensibilisation à la biodiversité.
- Construire des outils et des actions adaptées aux différentes cibles afin de les sensibiliser sur la biodiversité en mettant au centre de la réflexion la culture guadeloupéenne.
- Participer à la mise en œuvre des actions de sensibilisation de l'ARB-IG.

Conditions du stage

- **Durée du stage** : Stage à temps complet (35h)
- **Lieu du stage** : Gourbeyre (Guadeloupe)
- **Indemnisation du stage** : Gratification selon la réglementation en vigueur et prise en charge des frais de déplacement professionnels
- **Convention avec l'établissement** : oui
- **Encadrement du stage** : Julien GERARD, responsable du pôle ASC

Modalité de candidature

- Date limite de candidature 20 novembre 2024
- Candidature (Curriculum Vitae et lettre de motivation) à adresser exclusivement par courriel à : julien.gerard@arb-ig.fr et recrutement@arb-ig.fr

Présentation de la structure

Sous l'impulsion de la loi n°2015-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, la possibilité a été offerte aux régions, devenues cheffes de file de la biodiversité, de créer des Agences Régionales de biodiversités, avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB). La région Guadeloupe en cours d'élaboration de son Schéma Régionale pour la biodiversité (SRB), a donc saisi cette opportunité en partenariat avec l'OFB et l'état, représenté par la DEAL, pour créer la première Agence Régionale de la Biodiversité des outre-mer. Créée après une phase de préfiguration d'environ 2 ans, l'Agence Régionale de la Biodiversité des Iles de Guadeloupe (ARB-IG) est opérationnelle depuis le 11 février 2021 sous le statut d'un établissement public de coopération environnementale (EPCE).

L'ARB-IG est une structure opérationnelle visant à la préservation et la restauration de la biodiversité exceptionnelle de l'archipel guadeloupéen. Elle a vocation à optimiser les actions et les projets dans les territoires en accompagnant les acteurs (collectivités, associations, entreprises, citoyens, scolaires), en les formant mais aussi en leur mettant à disposition des données sur la biodiversité du territoire.

Dans ce contexte quatre missions principales ont été confiées à l'ARB-IG, structurées en quatre pôles d'intervention :

1. Pôle ingénierie de projet et accompagnement des collectivités
2. Pôle animation, sensibilisation et accompagnement des acteurs
3. Pôle Observatoire Régionale de la Biodiversité (ORB)
4. Pôle Conservatoire Botanique

Contact et renseignement

Julien GERARD
julien.gerard@arb-ig.fr
0690561093